

Durée : 2 jours.

Public :

Responsable des ressources humaines, chargé RH, managers Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Mettre en place un processus de rémunération harmonieux

Pré-requis :

Aucun.

Méthodes :

Applications, exercices pratiques choisis par les participants, sur des thèmes variés. Formation opérationnelle illustrée par de nombreux exemples issus de cas réels.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

Les différentes pratiques salariales

Les enjeux de la politique de rémunération

Analyser les pratiques en place dans l'entreprise et le système de rémunération

Les outils de la politique de rémunération : fixe, variable, compléments de salaires

Effectuer un audit stratégique de la politique salariale

Les principes et les outils à maîtriser

Auditer les facteurs et la structure de rémunération, la mise en place et le suivi d'une politique de rémunération, les avantages sociaux...

Lier structure salariale et classification

Comprendre les mécanismes de la classification des emplois et faire le lien avec la GPEC

Construire une grille salariale et des fourchettes de rémunération

Périphériques de la rémunération

Comprendre les dispositifs et faire les bons choix rémunération collective : les leviers de l'intéressement et de la participation épargne

salariale : actionnariat des salariés, PEE, PERCO

régimes de retraite supplémentaires

Construire son système de rémunération

La définition des objectifs de son futur système de rémunération

Le choix des outils de rémunération adaptés

La négociation de ses choix auprès des différents interlocuteurs

La communication du système de rémunération aux personnes concernées

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.